

Structure consonantique du mot italien

PAR

HANS BASBØLL

Introduction

Le but de ce bref article¹ est de proposer quelques règles pour la langue italienne, décrivant la structure consonantique (c'est-à-dire la structure phonologique sans rendre compte des séquences vocaliques et de l'accent) des mots n'ayant pas un aspect clairement non-italien. Par conséquent, nous excluons les mots récemment empruntés, les mots trop techniques, etc., pour suivre la même ligne de démarcation lexicale que les auteurs chez qui nous puisons les faits exposés ici, c'est-à-dire: Porru, Hall, Agard et Pietro, Skytte, Klajn et Muljačić.

C'est surtout Klajn – et à sa suite Muljačić – qui donne des règles à la fois générales et assez concrètes pour les combinaisons des consonnes (comp. les règles très vagues de Agard et Pietro, p. 56). Plusieurs raisons justifient les observations suivantes, bien que notre propos ne soit pas de contester l'importance de l'étude de Klajn sur la description des groupes consonantiques en italien: (i) nous utilisons le *mot* comme cadre de la description (ce que nous allons justifier), et nous tenons compte des frontières syllabiques, alors que Klajn considèrerait les groupes consonantiques comme essentiellement indépendants de toute unité plus large, à savoir la syllabe et le mot (comp. note 11); (ii) pour finir, nous offrons une formule compacte décrivant la structure consonantique du mot italien; (iii) nous sommes en désaccord sur plusieurs points concrets avec l'exposé de Klajn; (iv) nous abordons quelques problèmes préliminaires du système consonantique italien et nous avançons une proposition concernant /š/ qui, croyons-nous, mérite d'être prise en considération.

Cadre de la description

On a déjà débattu, mais d'une façon générale, le point de savoir quel devait être le cadre de la description distributionnelle des consonnes: la

1: Nous sommes très reconnaissant aux personnes suivantes qui ont bien voulu lire notre manuscrit et nous proposer des améliorations permettant de le rendre plus lisible: Eli Fischer-Jørgensen, Gunver Skytte, Nina Thorsen et Oluf Thorsen

syllabe, le mot simple, le mot, etc. En principe, nous trouvons une telle discussion, formulée en termes généraux, peu féconde, car le problème nous semble être de nature empirique et non pas de nature méthodologique, puisqu'on doit décrire toutes les restrictions qui existent pour le groupement des consonnes.

En effet, pour que la *syllabe* puisse fonctionner comme cadre *suffisant* pour la description distributionnelle des consonnes, les conditions suivantes devraient être remplies: (i) toutes les parties consonantiques (une «partie consonantique» comprenant zéro, une ou plusieurs consonnes) à l'intérieur d'un énoncé se réduisent à une partie consonantique qui se retrouve à la finale d'un énoncé, suivie d'une partie consonantique qui se retrouve à l'initiale d'un énoncé, et les frontières syllabiques postulées entre ces deux parties consonantiques ne sont jamais en contradiction avec d'autres faits de la langue; (ii) n'importe quelle partie consonantique à la finale d'un énoncé suivie de n'importe quelle partie consonantique à l'initiale d'un énoncé se retrouve à l'intérieur d'un énoncé, et la frontière syllabique postulée entre ces deux parties consonantiques n'est jamais en contradiction avec d'autres faits de la langue. (La description distributionnelle des consonnes d'une telle langue peut être complétée par une description «phonotactique» de divers types de morphèmes, et de combinaisons de morphèmes, s'il en est besoin.) Mais si, par exemple, il y a des restrictions supplémentaires à l'intérieur du mot, celui-ci doit évidemment être inclus dans la description.

En ce qui concerne l'italien, il nous semble que le mot est le cadre préférable pour la description distributionnelle. Si l'on prenait la syllabe comme cadre, il faudrait ajouter (par exemple) que /s/ ne peut être à la finale d'une syllabe qu'à l'intérieur du mot, et (par exemple) qu'une syllabe ne peut commencer par /s/ suivi d'une consonne qu'à l'initiale du mot². D'autre part, si l'on prenait comme cadre de la description distributionnelle des consonnes en italien n'importe quelle unité plus large que le

2: La dernière restriction semble être contestée par la citation suivante de Muljačić (p. 471): «La voce *festa* si divide foneticamente in *fés-ta* e fonologicamente in *fè-sta*.» Toutefois, tant les règles d'accent que les règles de quantité vocale présupposent la syllabification dite «phonétique», et nous ne pouvons guère accepter sa division dite «phonologique» comme ayant une réalité quelconque. (L'argument que tous les groupes initiaux se retrouvent à la médiale (comp. Klajn p. 75) ressemblerait, à notre avis, à un cercle vicieux). Bien sûr, cela ne veut pas dire que nous contestons *a priori* la possibilité de syllabifications phonétique et phonologique différentes (au contraire, comp. Basbøll p. 193).

mot (par exemple le « mot phonologique » ou le « groupe d'accent », c'est-à-dire que les mots clitiques ou atones y seraient inclus, ou l'« énoncé », etc.), on enregistrerait plusieurs groupes consonantiques qui sont inexistantes à l'intérieur du mot (par exemple /rλ/ dans *per gli studenti*, et des groupes de quatre membres comme /rstr/ dans *per stranieri*). Nous prenons comme cadre de notre petite étude le mot isolé; tous les groupes consonantiques de la phrase qui ne se trouvent pas dans le mot isolé sont une combinaison d'une partie finale suivie d'une partie initiale consonantiques du mot. Une étude de la structure des morphèmes serait un supplément utile à celle-ci (ici nous ne faisons que remarquer que plusieurs groupes consonantiques commençant par /s/ ne doivent leur existence qu'à la concaténation des morphèmes, par exemple /sfr/ dans *disfrenare, sfruttare*).

Inventaire des consonnes

Hall, Agard et Pietro, et Saltarelli³ sont d'accord sur un système phonémique contenant les consonnes suivantes: /p t k b d g f v s m n l r/ (dont l'identification va de soi) et /c z č ĝ š ñ λ/ (dans des mots comme *senza, pranzo, cento, gente, scendo, gnocco, gli*).

Les auteurs mentionnés ne considèrent pas le *s* sonore comme un phonème séparé en italien⁴. Nous suivons cette interprétation, en laissant de côté la norme où les deux *s* sont distingués en position intervocalique⁵. Dans la norme que nous décrivons ici, le phonème /s/ se prononce sonore

3: Malgré le fait que pour Saltarelli c'est un inventaire de segments consonantiques sous-jacents (qui sont soumis aux règles phonologiques), tandis que les autres auteurs mentionnés adhèrent au « descriptivisme » américain.

4: Nous ne renvoyons plus en détail à cette discussion qui s'occupe en partie de questions de norme et qui semble se poursuivre (par exemple Hall a modifié sa position de 1948). Pour une discussion en termes génératifs, v. Pietro.

5: Une réduction comme celle proposée par Hjelmslev (p. 156 s.) pour [s] et [z] en allemand (à savoir que /s/ est sonore dans la partie initiale de la syllabe, et sourde dans la partie finale) semble dès l'abord séduisante en italien aussi, à cause des possibilités très restreintes pour l'opposition en question (dans les idiolectes où elle existe). Mais une telle réduction est complètement exclue en italien, dans la (haute) norme qui possède l'opposition entre les deux sibilantes dentales: dans des mots comme *inglese, francese* qui, dans cette norme, se terminent respectivement en [e:se] et [e:ze], la voyelle longue indique que la frontière syllabique va immédiatement après cette voyelle, quelle que soit la prononciation de *s*. (Dans la norme choisie par nous les deux *s* sont déjà en distribution complémentaire sans égard aux frontières syllabiques).

devant une consonne sonore et entre deux voyelles (dont la suivante, mais pas la précédente, peut être séparée de /s/ par une joncture). Le *s* sonore est la seule consonne italienne qui ne soit jamais gémignée. A supposer que les consonnes longues soient phonologiquement gémignées, l'impossibilité de *s* sonore gémigné est une conséquence nécessaire de la règle mentionnée ci-dessus: aucun des deux *s* dans un groupe /ss/ entre voyelles ne satisfera jamais à la description structurale de la règle ayant l'effet de sonoriser un *s*.

A plusieurs égards, /š/ occupe une place à part dans le système des consonnes, surtout en ce qui concerne la description distributionnelle. La raison nous semble être que /š/ est dérivé de /sč/, groupe autrement inconnu en italien⁶. Une telle dérivation peut se justifier par les arguments suivants:

(i) Des mots comme *scervellare*, *discentrare* sont prononcés avec /š/ et non pas avec /sč/ (comp. note 8), malgré le fait qu'ils sont dérivés de *s* + *cervello* et de *dis* + *centro*. C'est-à-dire qu'une règle phonologique *sč* → /š/ est nécessaire en tout cas, règle qui peut aussi être appliquée pour les autres cas de /š/, sans aucune complication.

(ii) Les alternations comme *conosco*, *conosci* seront alors expliquées par la même règle que les alternations comme *dico*, *dici*.

(iii) /š/ est une des cinq (selon Hall trois, comp. note 10) consonnes italiennes qui sont toujours gémignées à l'intérieur du mot; ce manque d'opposition est immédiatement expliqué si /š/ est dérivé d'un groupe consonantique parallèle aux groupes /sp/, /st/, etc., dans lesquels il n'y a pas d'opposition de quantité en /s/ (mais où /s/ est allongé phonétiquement).

(iv) /š/ est la seule continuante non-sonore (et même la seule obstruente non-affriquée) qui n'apparaît que devant voyelle; cela s'ensuit automatiquement si /š/ est dérivé de /sč/, car toutes les affriquées suivent cette règle. (Cet argument n'est pourtant pas très fort, puisque /š/ pourrait être exclu devant consonne rien qu'à cause de sa palatalité; mais il est douteux qu'une catégorie de consonnes palatales soit pertinente ici, surtout si /ñ λ/ sont également dérivés de groupes. Aussi, la non-combinabilité des résonantes palatales est générale, opposée à celle des autres consonnes palatales, comp. *angelo*, *marcio*, etc.).

6: Selon Muljačić, cette interprétation semble n'avoir jamais été proposée, même par les générativistes.

7: Nous ne discuterons pas si c'est une règle ou deux: une assimilation régressive de la place d'articulation suivie d'une élision de /č/.

(v) En général, /š/ ne se trouve pas après une consonne appartenant au même mot, ce qui peut s'expliquer par la règle (que nous allons donner) que /s/ ne peut pas être au milieu d'un groupe de trois consonnes (dans le mot). Toutefois, le groupe /nš/ se trouve (*conscio, inscindibile*) dans des mots n'appartenant pas au vocabulaire qui nous intéresse ici, sans pour autant être trop non-italiens (Porru inclut le groupe /nš/, mais Klajn l'exclut, et nous suivons Klajn sur ce point). Tandis que les autres palatales non-interrompues /λ ñ/ n'entrent absolument pas en groupes à la médiale du mot, /nš/ ressemble à cet égard aux groupes de la structure /nsC/, par exemple *constare, insperabile*.

(vi) L'article défini au masculin est *lo* devant un nom commençant par /š/, de façon parallèle avec /s/ suivi d'une consonne («s impura»). (D'un point de vue génératif, cet argument présuppose que le choix de la forme de l'article se fait avant l'opération de la règle proposée par nous, ce qui serait l'ordre attendu).

(vii) On peut avoir un *i* épenthétique dans des syntagmes comme *per (i)sciagura* exactement comme *in (i)spirito* (Hall p. 12). (L'argument diffère de (vi) en ce que (vii) indique que /š/ est parallèle au groupe /sC/, tandis que la catégorie pertinente en (vi) est /c z š ps ñ sC/, selon Hall (p. 22)).

Ajoutons que le groupe /sǰ/ existe (*sgeiare*, où /s/ est le préfixe)⁸, et signalons finalement qu'une règle ayant à peu près le même effet que la règle *sč* → *š* a été proposée pour le norvégien (par Fretheim) et pour le suédois (par Sigurd)⁹.

8: Dans les règles de Klajn, l'existence de ce groupe est négligée, ce qu'il discute comme suit (p. 78): «questo nesso appare in parole italianissime quali *sgeiare* o *disgiunto*, ma il suo suono troppo aspro urta contro l'abituale eufonia dell'italiano. Se si considerano le parole *scervellarsi, discentrare* ecc., dove i grammatici permettono solo la pronuncia /ʃ/, si deve concludere che anche per *sg* sarebbe più naturale la pronuncia toscana /ʒ/». La première phrase ne contient aucun argument pour l'exclusion de /sǰ/, au contraire, et la prononciation toscane mentionnée après est mieux expliquée, selon nous, de la manière suivante: la règle *sč* → *š* y est généralisée afin de s'appliquer aussi au groupe /sǰ/ (ce qui est un type de changement phonologique répandu, comp. Kiparsky, King).

9: Ce dernier donne la règle *sç* → *š*, dont la seule différence avec la règle que nous avons proposée pour l'italien est que *ç* est une fricative et non pas une affriquée. La raison pour laquelle Sigurd a dans sa règle une fricative *ç* (qui est une des deux prononciations possibles de l'obstruente palatale non-sibilante sourde, à côté de *č*), c'est que *ç* est selon ses règles un *j* dévoisé, *j* qui a été introduit (par règle) entre une plosive vélaire et une voyelle palatale. Tandis qu'en suédois il

Le fait que dans le vocabulaire proprement italien et non-savant /š/ n'entre jamais en groupes, comme déjà dit, est alors expliqué, selon les arguments (iv) et (v), comme étant le résultat de deux restrictions indépendamment nécessaires: les affriquées n'apparaissent que devant voyelles (iv), et /s/ n'est jamais au milieu d'un groupe triconsonantique (v). Ces deux restrictions ne sont que des cas spéciaux de notre formule, v. plus loin.

Comme déjà dit, il y a deux résonantes qui sont toujours géminées à l'intérieur du mot, et qui n'entrent jamais en groupes: /ñ λ/. Il est tentant de les dériver également de groupes consonantiques (comp. l'orthographe), ce qui serait soutenu du fait qu'elles ne se trouvent jamais à la finale du mot, tandis que les autres résonantes (/l r n m/) existent dans cette position. C'est une possibilité que nous ne devons cependant pas examiner ici. D'un point de vue purement distributionnel, cette dérivation compliquerait la description (la source de /λ ñ/ devrait en tout cas inclure /l n/ – peut-être précédé d'une affriquée palatale – et le fait que /n/ mais pas /r/ y soit inclus va contre toutes les autres règles de la distribution des consonnes, v. plus loin).

Il y a un dernier problème à signaler à propos de l'inventaire des consonnes en italien, à savoir si les affriquées dentales /c z/ sont vraiment des phonèmes uniques. Le fait qu'elles ne se combinent jamais avec /s/ pourrait être un argument (assez faible, il est vrai) pour une dérivation de /ts ds/, ce qui expliquerait aussi qu'elles appartiennent à la catégorie de «s impura» avec /ps š sC/ (et le /ñ/ exceptionnel) (Hall p. 22), qui pourrait alors être définie comme «groupes consonantiques contenant /s/». L'argument est plus fort, sans être irréfutable, si /c z/ sont toujours géminés à l'intérieur du mot, ce que nous assure par exemple Muljačić (p.

y a des arguments pour une telle dérivation (comp. la prononciation des groupes *ij-*, *dj-* et *stj-* comme un seul segment palatal, et le fait que l'obstruente nonsibilante palatale voisée est toujours prononcée comme une fricative), il nous semble clair qu'en italien la dérivation préférable est *sč* → *š*. Le *č* est en fait un /k/ palatal, comme *ǰ* est un /g/ palatal (l'affrication étant redondante, dépendant de la place d'articulation), et les alternations mentionnées sous (ii) sont le résultat d'une assimilation régressive de la place d'articulation (règle qui n'opère que sous certaines conditions, comp. *amica*, *amiche*). Cette règle est beaucoup plus naturelle d'un point de vue universel que celle (introduisant un *j*) qui a été proposée par Sigurd pour le suédois (et par Fretheim pour le norvégien). Il est bien connu que la source historique du son *š* en italien est un groupe /sk/ comme en suédois (à côté de /sj stj/), c'est-à-dire que l'évolution historique ressemble sur ce point à la dérivation synchronique.

429 ss.)¹⁰. Une description distributionnelle ne devient pas plus simple si l'on dérive /c z/ de /ts ds/, car elle supposerait qu'on accepte la structure plosive plus /s/ comme italienne si elle est homorgane (comp. les groupes hétérogènes et non-italiens *ps-*, *ks-*, etc.), aussi après une résonante à la médiale du mot. Mais il faut souligner que la description distributionnelle n'a probablement pas comme unités les segments les plus abstraits («les phonèmes systématiques» ou «sous-jacents»), c'est-à-dire que la description distributionnelle ne peut pas être décisive quant au système (v. aussi notre conclusion).

Dans l'exposé suivant, nous considérons /λ ñ/ aussi bien que /c z/ comme des phonèmes uniques, parce qu'il n'y a pas d'arguments vraiment forts pour leur dérivation de groupes, à savoir des alternations semblables à celles qui ont été mentionnées ci-dessus, sous (i) et (ii), à l'appui de la règle *sĉ* → *š*. Nous supposons qu'il existe une règle phonologique qui les allonge automatiquement (toutefois, comp. note 10) en position intervocalique (par exemple *segno*, *egli*, *pezzo*, *mezzo*). Dans le cas de /š/, dérivé de /sĉ/ selon nous, la gémation automatique en position intervocalique s'explique par la même règle qui, par exemple, allonge /s/ dans les mots comme *festa*.

Notons finalement que nous considérons les sons [i(j), u(w)] (les «semi-voyelles») comme manifestations non-syllabiques de /i u/.

Consonnes à l'initiale du mot

On peut donner la formule suivante pour la position initiale d'un mot italien:

$$\neq \left((s) \left\{ \begin{array}{c} C \\ O L \end{array} \right\} \right) v$$

Les parenthèses signifient une option, les accolades une alternative. C («consonne») signifie n'importe quelle consonne. O («obstruente» (non-sibilante)) signifie une des consonnes /p t k b d g f/ (à remarquer que /v/

10: Comp. toutefois Hall (p. 10): «Palconcelli-Calzia [...] states that /c/ and /z/ are also 'per loro natura lunghe'; but this is certainly not so, in view of such words as [en notation phonémique:] *grâce* *thank you* [gra:-t^sje], in which the [t^s] is short and the stressed vowel is long, the normal situation with a stressed vowel before a short consonant.» (Gunver Skytte nous a informé que même en toscan il y a une tendance à la prononciation non-gémée de /c z/ là où l'orthographe n'emploie qu'un seul z.)

n'est pas inclus dans cette classe, v. notre conclusion). L («liquide») signifie une des consonnes /l r (λ)/. V signifie «voyelle».

La formule est une abréviation des cas suivants: V-, CV-, OLV-, sCV-, sOLV-.

Les séquences initiales de consonnes attestées qui sont en désaccord avec la formule (comme *ps-*, *pn-*, *mn-*) sont décidément non-italiennes.

Si un groupe consonantique initial prévu par la formule n'existe pas, c'est que cela est dû à des *restrictions générales* valables pour toutes les positions en italien:

1. Les résonantes palatales (/ñ λ/) n'entrent jamais en groupes.
2. Les affriquées dentales (/c z/) ne se combinent jamais avec /s/.
3. Les plosives dentales (/t d/) ne se combinent jamais avec un /l/ suivant¹¹.

Consonnes à la finale du mot

Tous les mots italiens que nous considérons ici se terminent par une voyelle ou (ce qui ne vaut que pour quelques prépositions et quelques formes de l'article) par une seule des consonnes /l r n m/, c'est-à-dire une *résonante non-palatale*. On trouve /m/ à la finale d'un mot italien sous deux conditions: si une voyelle finale est apocopée (*andiam'*, etc.), ou si /m/ est le résultat d'une assimilation régressive (*um bambino*, etc.), règle qui agit aussi à l'intérieur du mot. S'il n'y a qu'un seul phonème nasal, comme nous le croyons (comp. Klajn), à la finale de la syllabe (mais deux: /m n/ à l'initiale), on peut formuler la restriction que seules les *résonantes dentales* se trouvent à la finale du mot. (Si les résonantes

11: Cette restriction, connue dans beaucoup de langues, est très sévère à l'initiale du mot (par exemple *tlissi*, *Tlaxcala*), tandis que les mots *atletico*, *atleta*, *atlante* ne semblent pas trop difficiles pour les Italiens. C'est dû, croyons-nous, à la frontière syllabique entre /t/ et /l/, c'est-à-dire que la restriction violée est que /t/ ne peut pas être à la finale d'une syllabe (par exemple comme dans le mot *atmosfera*). L'existence phonologique de cette frontière syllabique serait corroborée si le nom *Atlas* était prononcé avec une voyelle accentuée (la première) brève plutôt que longue, ce que nous croyons (comp. *ritmo*). Saltarelli (p. 50 s.) et Klajn (p. 78) indiquent que la restriction violée est essentiellement la même pour *tl* en position initiale et médiale, et, de la même manière, ce dernier auteur parallélise des cas comme *bdellio* et *subdolo*, *imesi* et *ritmo*, *ftiriasi* et *nafta*, ce qui va contre toutes les intuitions, à notre avis. De tels exemples soulignent plutôt la pertinence de la syllabe (ainsi que le mot) pour une description complète des combinaisons des consonnes en italien.

palatales sont exclues parce qu'elles sont dérivées de groupes, la restriction peut être formulée comme ne s'appliquant qu'à la classe des résonantes en général.)

Consonnes à l'intérieur du mot

On peut donner la formule suivante pour les combinaisons des consonnes qui se trouvent à l'intérieur des mots italiens (tout en interprétant les consonnes longues comme phonologiquement géminées, comp. par exemple Muljačić p. 427 ss.):

$$v \left(\begin{array}{c} C_i \\ s \\ R \end{array} \right) \cdot \{ C_i \} v$$

Le *i* souscrit signifie que s'il y a deux C (CC ou CO), ils doivent être identiques (par exemple, $C_i O_i L$ peut signifier ppr, ou ffr, etc., mais pas pfr).

R («résonante») signifie une des consonnes /l r N/ (les palatales étant exclues à cause de la restriction générale mentionnée ci-dessus). /N/ («l'archiphonème» nasal) est prononcé comme la nasale homorgane avec la consonne suivante (toutefois, devant une palatale la nasale peut être palatale ou dentale). Par conséquent, R peut être interprété comme une «résonante dentale». · signifie une frontière syllabique.

La formule est une abréviation des combinaisons suivantes: -V.CV-, -V.OLV-, -VC_i.C_iV-, -VC_i.O_iLV-, -Vs.CV-, -Vs.OLV-, -VR.CV-, -VR.OLV-.

La grande majorité des groupes prévus par la formule sont attestés. Parmi les groupes à deux membres il n'y a que /nl nr lr/ qui sont douteux (comp. pourtant les noms *Manlio*, *Enrico*, *Ulrico*). Parmi les groupes à trois membres, la plupart de ceux qui ont la structure LOL sont douteux, et, de même, quelques groupes de la structure sOL sont rares (/sgl sfl/ sont inattestés même chez Klajn). Il n'est pas surprenant que les groupes les plus compliqués soient aussi les moins répandus. Probablement y a-t-il ici des «trous accidentaux» (comp. Fischer-Jørgensen, section VI).

Parmi les groupes attestés qui ne sont pas prévus par la formule, un seul appartient au vocabulaire qui nous intéresse ici, à savoir /vr/ (*avrò*, *sovrano*).

La pertinence phonologique de la frontière syllabique indiquée dans la formule se montre de deux manières: la règle qui allonge certaines voyelles accentuées aura la formulation la plus générale si elle opère en syllabe ouverte (qui ne coïncide pas avec la finale du mot); et le fait

que les consonnes longues ou géminées ne se trouvent qu'en position intervocalique et dans le groupe VO₁O₁LV rend naturelle la formulation de leur distribution des deux côtés de la frontière syllabique (comp. notes 2 et 11)¹².

Si, au lieu de la formule présentée dans cette section, on définissait les combinaisons médiales comme la concaténation d'une partie finale suivie d'une partie initiale, il faudrait ajouter les réserves suivantes:

- (i) Les groupes de quatre consonnes ne sont pas permis.
- (ii) Si le groupe commence par /s/, /s/ appartient à la syllabe précédente.
- (iii) Il existe des groupes de la structure C₁C₁ ou O₁O₁L qui ne peuvent pas être résolus de la manière proposée.

Conclusion

On peut donner la formule suivante pour la structure phonologique du mot italien (le modèle n'est cependant pas très spécifique, sauf pour les possibilités consonantiques, comp. note 13):

$$\# \left((s) \left\{ \begin{array}{c} C \\ O \quad L \end{array} \right\} \right) \left[V_1 \left(\left\{ \begin{array}{c} C_1 \\ s \\ R \end{array} \right\} \right) \cdot \left\{ \begin{array}{c} C_1 \\ O_1 L \end{array} \right\} \right]_0 V_1 (R) \#$$

V₁ signifie une ou plusieurs voyelles, et le O souscrit signifie que le contenu entre les crochets n'est pas présent ou est présent une ou plusieurs fois¹³.

Cette formule remplit trois fonctions phonologiques:

12: L'argument le plus important pour que nous considérons les consonnes longues comme phonologiquement géminées, c'est qu'elles ont exactement le même effet pour la quantité des voyelles accentuées que les groupes de consonnes (de toute façon, le groupe OI, a la valeur d'une seule consonne à cet égard). Par conséquent, une règle pour la quantité vocalique opérant avec une disjonction: «... ou bien devant un groupe de consonnes (sauf OL), ou bien devant une consonne longue ...» manquerait une généralisation linguistique importante. (Malgré tout, Klajn considère les consonnes longues comme des phonèmes uniques, comp. le fait que la syllabe n'occupe aucune place importante chez lui.)

13: Il est évident que le nombre de V ou de (ce qui est entre les) crochets consécutifs n'est pas illimité. Mais nous n'avons pas voulu y mettre une limite supérieure (par exemple comme V₁³ ou V₁⁴), sans vraiment étudier la question, pour deux raisons:

- (i) Quant au nombre des crochets possibles, il serait facile d'en indiquer un qui ne serait jamais surpassé (par exemple 100), et on pourrait aussi fixer un

(i) La formule fonctionne comme un «filtre» de façon que toutes les structures phonologiques qui ne satisfont pas à la formule (il faudrait ajouter le groupe médial /vr/) ne sont pas des «mots possibles italiens» d'un point de vue phonologique. Il est vrai aussi que toutes les structures phonologiques qui ne sont pas en accord avec les restrictions générales (que les résonantes palatales n'entrent pas en groupes, que /s/ ne se combine pas avec les affriquées dentales, et que les plosives dentales ne se combinent pas avec un /l/ suivant), ne sont pas des «mots possibles italiens», notre champ se limitant toujours aux mots ayant un aspect entièrement non-étranger et non-savant. Si toutes les structures phonologiques satisfaisant à ces deux principes (et qui ne sont pas en conflit avec d'autres restrictions phonologiques que celles concernant les consonnes, comp. note 13) sont vraiment des «mots possibles italiens», c'est-à-dire ou bien des mots appartenant au vocabulaire proprement italien, ou bien des «trous accidentaux», notre exposé serait sans faille. Mais il y a probablement encore d'autres restrictions à formuler, *peut-être* de nature systématique (par exemple, des restrictions concernant des groupes médiaux de la structure RR (cp. Klajn p. 78) ou LOL)¹⁴.

La différence entre les restrictions dites générales (terme qui n'est peut-

maximum empirique dans un texte étudié, mais il est très difficile de savoir quelle est la limite *structurale* (comp. la récursivité concernant les phrases).

(ii) Il y a aussi d'autres restrictions à la structure phonologique du mot italien que nous n'avons pas étudiées, à savoir les restrictions aux séquences vocaliques, aux séquences de voyelle et consonne (et *vice versa*), et à la place de l'accent en relation avec la structure segmentale du mot. En principe, ces trois aspects devraient être inclus dans notre formule, qui, de ce fait, décrirait du mot italien non plus seulement la structure consonantique, mais toute la structure phonologique.

Il semble dépendre d'un choix arbitraire si la formule est telle que nous l'avons donnée, ou si c'est le deuxième (et non pas le premier) des V₁ qui est entre crochets. Mais une étude comme celle qui est mentionnée sous (ii) pourrait donner une décision non-arbitraire: si, par exemple, les séquences vocaliques possibles étaient plus restreintes à la syllabe finale du mot qu'ailleurs, la formule telle que nous l'avons donnée serait supérieure à l'autre, et pourrait facilement être élaborée de façon à exprimer ce fait.

14: La formule montre également quelles sont les possibilités d'opposition pour toutes les positions dans le mot. Par exemple, quand on sait que la classe R embrasse les consonnes /l r N/, on peut conclure qu'il n'y a que cinq consonnes en opposition phonémique sur la première place d'un groupe médial triconsonnantique, à savoir /C₁ s l r N/ (comme C₁ appartient à la classe O dans cette situation, C₁ ne peut pas être identique à l'une quelconque des autres consonnes

être pas très heureux) et celles exprimées par la formule consiste en ceci que les premières sont indépendantes de la « position dans le mot », c'est-à-dire qu'elles sont valables à la position initiale et médiale (et finale aussi, ce qui est moins intéressant), et aussi qu'elles sont indépendantes des frontières syllabiques (toutefois, comp. note 11), de la position post-vocalique, etc. D'autre part, les restrictions exprimées par la formule sont en général indépendantes des traits spécifiques des consonnes en question, surtout de leur place d'articulation¹⁵.

(ii) La formule introduit les frontières syllabiques. A remarquer qu'elle ne les introduit pas entre voyelles, position où il y a souvent plusieurs possibilités dépendant du style, de la vitesse d'élocution, des voyelles en question (de leur aperture surtout), de la place de l'accent, etc. (mais, évidemment, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de frontières syllabiques entre voyelles).

(iii) La formule emploie comme unités des « abréviations » comme O, L, R, qui sont en fait des classes phonologiques essentielles pour la description distributionnelle des consonnes en italien. Si l'on objectait que, par exemple, la classe O (embrassant /p t k b d g f/) n'est pas une « classe naturelle » (qui devrait pouvoir être définie comme une seule configuration de traits distinctifs), nous répondrions que l'existence de cette classe est un fait empirique, et que l'on devrait considérer la possibilité de tels faits pour mieux définir la notion de « classe naturelle » dans la phonologie, et peut-être améliorer l'analyse en traits distinctifs.

Il nous semble que la description distributionnelle devrait avoir une place dans la grammaire complète d'une langue. Dans une grammaire générative, les faits distributionnels des consonnes et des voyelles ont été

mentionnées). De tels faits ont été employés pour établir les règles de redondance dans la phonologie générative.

A remarquer aussi que la plupart des règles distributionnelles qui ont été formulées (ou qui peuvent être formulées) ne sont que des cas spéciaux de notre formule, par exemple la règle que les affriquées non-gémées n'apparaissent que devant voyelle, la règle que /s/ seule peut être la première de trois consonnes consécutives – ou de deux consonnes consécutives dont la seconde n'est pas une liquide – à l'initiale du mot, la règle que ce ne sont que les obstruents non-sibilantes qui peuvent être au milieu d'un groupe médial triconsonantique (cette restriction excluant aussi les affriquées qui, selon nous, appartiennent à la classe des sibilantes), etc.

15: /s/ mis à part (phonème qui joue un rôle dans toutes les restrictions), les restrictions générales opèrent sur des sous-classes, en comparaison avec les classes de la formule, par exemple « plosives dentales » vs. O, ou /l/ vs. L et R.

décrits, en général, et par des règles de redondance («filling rules»), et par des règles purement phonologiques (comp. Saltarelli). (Dans une théorie qui inclut la notion de «markedness», le rôle des règles de redondance est moins clair.) Une description unique de ces faits nous semble utile, malgré tout, mais nous ne sommes pas sûr de son statut exact dans la grammaire. Notre description présuppose que la règle phonologique $s\check{c} \rightarrow \check{s}$ (celle que nous avons proposée ci-dessus) n'a pas encore opéré, et que /v/ n'appartient pas à la classe O (obstruantes non-sibilantes)¹⁶. D'autre part, les restrictions proposées ici concernent la structure des *mots*, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas toutes réductibles à des conditions sur la structure des morphèmes, opérant dans le lexique. Tout cela semble indiquer que la description distributionnelle des consonnes en italien aurait lieu à un niveau pas très superficiel (au sens technique du terme) de la composante phonologique de la grammaire. Mais il est possible aussi que nous ayons mal posé le problème, c'est-à-dire que les restrictions distributionnelles de la phonologie soient en jeu à un niveau indépendant des règles phonologiques, à un niveau où des notions comme «opposition», «rime», etc. trouveraient aussi leur place.

Hans Basboll
COPENHAGUE

RÉSUMÉ

Nous essayons d'abord de savoir quel doit être le cadre d'une description distributionnelle des consonnes en italien. Après avoir souligné la nature empirique du problème, nous essayons de montrer que le mot est le cadre préférable en italien, mais que la syllabe aussi doit être incluse dans la description.

Puis, nous présentons un certain nombre d'arguments en faveur d'une dérivation de /š/ du groupe /sč/.

Ensuite, nous constatons que la description distributionnelle des consonnes peut être donnée d'une manière compacte par une formule décrivant la structure consonantique du mot italien: elle remplit la fonction de «filtre» de manière que les structures phonologiques qui sont exclues par la formule ne sont pas des «mots possibles italiens». Trois «restrictions générales» remplissent une fonction semblable.

La formule introduit aussi les frontières syllabiques (sauf entre voyelles) et définit des classes phonologiques essentielles à la description distributionnelle des consonnes en italien.

16: Sur le plan phonétique, /v/ serait inclus dans cette classe, mais sur le plan distributionnel, l'italien ressemble sur ce point à son ancêtre le latin, où /w/ (la source de /v/ italien), par opposition à /f/, n'appartient pas à la classe des obstruantes, quel que soit le point de vue (phonétique, phonologique, distributionnel, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

- Agard, Frederick B. et Robert J. Di Pietro, *The Sounds of English and Italian* (Chicago 1965).
- Basbøll, Hans, «Some Conditioning Phonological Factors for the Pronunciation of Short Vowels in Danish with Special Reference to Syllabification», *Annual Report of the Institute of Phonetics, University of Copenhagen* p. 185-210 (Copenhagen 1972).
- Fischer-Jørgensen, Eli, «On the Definition of Phoneme Categories on a Distributional Basis», *Acta Linguistica* 7 p. 8-39 (Copenhagen 1952). Réimprimé dans Eric P. Hamp, Fred W. Householder et Robert Austerlitz (éds.), *Readings in Linguistics II* p. 299-321 (Chicago 1966).
- Fretheim, Thorstein, «Norwegian Stress and Quantity Reconsidered», *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap* XXIII p. 76-96 (Oslo 1969).
- Hall, Robert A. Jr., *Descriptive Italian Grammar* (New York 1948).
- Hjelmslev, Louis, «Neue Wege der Experimentalphonetik», *Nordisk Tidsskrift for Tale og Stemme* 2.10 p. 153-194 (Copenhagen 1938).
- King, Robert D., *Historical Linguistics and Generative Grammar* (New Jersey 1969).
- Kiparsky, Paul, «Linguistic Universals and Linguistic Change», dans Emmon Bach et Robert T. Harms (éds.), *Universals in Linguistic Theory* p. 170-202 (New York 1968).
- Klajn, Ivan, «I nessi consonantici nell'italiano», *Lingua Nostra* XXVIII p. 74-81 (Florence 1967).
- Muljačić, Žarko, *Fonologia generale e fonologia della lingua italiana* (Bologne 1969).
- Pietro, Robert J. Di, «Phonemics, Generative Grammar and the Italian Sibilants», *Studia Linguistica* XXI p. 96-106 (Lund 1967).
- Porru, Giulia, «Anmerkungen über die Phonologie des Italienischen», *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 8 p. 187-208 (Prague 1939).
- Saltarelli, Mario, *A Phonology of Italian in a Generative Grammar* (La Haye 1970).
- Sigurd, Bengt, «The Status of ʒ, ʧ and ʃ in Swedish», dans Hreinn Benediktsson (éd.), *The Nordic Languages and Modern Linguistics* p. 481-497 (Reykjavik 1970).
- Skytte, Gunver, *Italiensk fonetik, Kompendium I-II* (Copenhagen 1969).